

# Comptes 2024

Nous le savons : l'Église catholique toute entière cherche à vivre la communauté de manière plus juste et responsable. **"Le processus décisionnel doit être accompagné et suivi par des pratiques de rendre-compte et d'évaluation, dans un esprit de transparence inspiré par des critères évangéliques"** (*Pour une Église synodale*, octobre 2024, n. 95). Cela vaut pour toute la vie paroissiale, et notamment dans ses aspects économiques. Des commissaires au compte certifient notre diocèse de Versailles chaque année (et notre paroisse, tirée au sort, a été contrôlée de près en 2023 !). Le sérieux de notre Église est bien l'affaire de tous.

**Merci** aux membres du Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques pour leur engagement, **merci** à l'implication quotidienne de bon nombre d'entre nous ... et **merci** à la générosité de tous ! Nous avons cependant à progresser ensemble dans la manière de prendre des décisions comme d'en rendre compte, et de les évaluer : non seulement publier ainsi les comptes chaque printemps (après qu'ils aient été validés par l'économat diocésain), mais aussi les lire chacun attentivement, et encore les regarder ensemble de plus près, c'est pourquoi nous nous retrouverons nombreux à la réunion (ouverte à tous, bien sûr !) du samedi 11 octobre. Cela entre dans la dynamique des "assemblées paroissiales" qui rythment dorénavant notre vie paroissiale. **"Pour initier des voies de transformation missionnaire, le renouvellement des organismes de participation est une urgence"** (*ibid.*, n. 11).

Pierre Bothuan, curé

Président du Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques

## Réunion annuelle, ouverte à tous

de présentation des comptes de la paroisse

**Samedi 11 octobre 2025 10h30-12h30**

au presbytère Houdan

*Quelles sont les ressources de notre communauté ?*

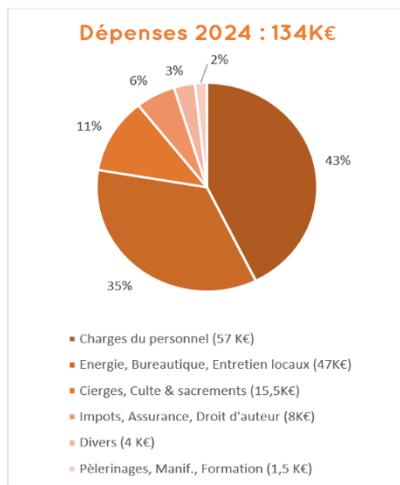
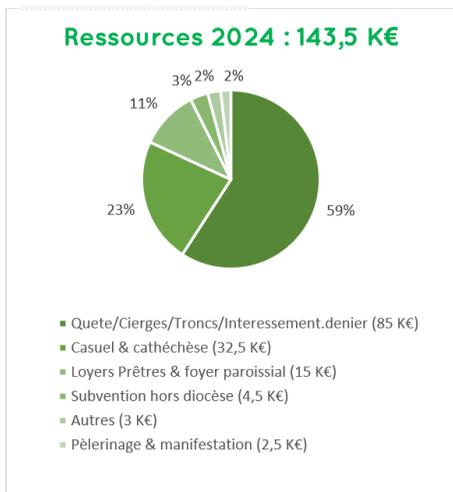
*D'où proviennent-elles ?*

*Comment sont-elles employées ?*



# Bilan financier 2024 commenté

Voici comme chaque année notre bilan financier de l'année 2024, établi par le Conseil pour les Affaires Economiques (CPAE) et approuvé par le diocèse de Versailles. Sa lecture doit bien sûr se faire au-delà des chiffres. En effet, « remplir sa mission pour l'annonce de l'Évangile » est l'unique objectif de notre paroisse !



L'année 2024 avec un résultat positif de 9 661€ (pour un résultat positif de 3 850€ en 2023) a été marquée par une **nouvelle hausse de nos ressources** (3,8% sur 2024 pour 13% sur 2023) et de légère hausse de nos dépenses (+1,25% sur 2024 pour -1% sur 2023).

Nos ressources (137 017€) proviennent à 83,6 % des offrandes et de la participation aux actions pastorales organisées dans notre paroisse.  
**Merci à tous pour votre générosité !**

Nos dépenses sont restées maîtrisées cette année à nouveau. Elles sont avant tout tournées vers notre mission : messes, baptêmes, mariages, obsèques, formations, accueil des personnes et temps paroissiaux partagés...

**L'entretien** quotidien du parc **immobilier** s'est poursuivi **normalement** dans un esprit de gestion "en bon père de famille".

Le 1<sup>er</sup> semestre 2025 respecte le budget de fonctionnement pour l'année 2025, dans la lignée de 2024.

La vente d'un terrain sur Richebourg et le soutien du diocèse nous a permis cette année encore d'envisager des travaux d'entretien et d'amélioration de divers bâtiments notamment sur Septeuil et Houdan. Sous l'impulsion du CPAE, les travaux d'isolation du grenier du presbytère de Septeuil ont été réalisés par une équipe de bénévoles (pour une économie de 10K€). Vous souhaitez intégrer ponctuellement l'équipe de bénévoles ? Contactez-nous !

## Perspectives 2025

La vente de la salle paroissiale d'Orgerus suit son cours.

Nos investissements (en tant qu'affectataire des églises communales) se poursuivent sur divers clochers, notamment sur Bazainville (mobilier) et Houdan (sanctuaire) où les communes réalisent en ce moment de très lourds travaux de restauration. Afin de conserver l'équilibre des comptes, en sus du soutien du diocèse, des souscriptions dédiées sont ou seront ouvertes (souscription pour le mobilier liturgique de Bazainville : [www.cathoudanais.fr/bazainville](http://www.cathoudanais.fr/bazainville)).

Christelle Bourgoïn  
*Vice-présidente du CPAE*

### Le Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques (CPAE)

*En application du Code de droit canonique, le CPAE, dont le curé de la paroisse est le président, a la charge des questions matérielles de la vie de la communauté paroissiale : gestion des finances, entretien des lieux de culte et immeuble. Il rend compte de sa gestion à la communauté chaque année.*

*A Houdan, le CPAE se réunit chaque trimestre autour du président et du vice-président pour faire le point sur les actions engagées. Il se compose de 6 membres laïques en charge des questions financières et logistiques en lien étroit avec le diocèse de Versailles.*

- Président : p. Pierre Bothuan*
- Vice-président : Christelle Bourgoïn*
- Trésorier : Philippe Sergent*
- Ressources financières : Philippe Valeix*
- Immobilier : Philippe Dubois, Jean Pierre Vouters, Richard De Clerck*
- Autre membre : p. Daniel Doré*

D'année en année, le **Denier de l'Église** permet de vivre la solidarité diocésaine, dont nous sommes nous-mêmes bénéficiaires. En 2024, la contribution des Catholiques en Pays Houdanais au Denier de l'Église s'est élevée à **74 380 € (+ 5,2% par rapport à 2023)** grâce à **252 donateurs (+ 3% par rapport à 2023)**. Nous nous mobiliserons encore et toujours en 2025 pour cette collecte de dons à l'Église destinée à tous les services de l'évêché, aux prêtres qui ne sont pas en paroisse, et à tous les projets diocésains et au soutien projets missionnaires des paroisses. Merci à chacun pour sa contribution, quelle qu'en soit le montant : elle est toujours la preuve de notre appartenance à l'Église catholique.

<https://donner.catholique78.fr/denier>



## Legs et donations

Notre diocèse peut recevoir des legs et donations exonérés de droits de succession. Le donateur a la faculté d'affecter son legs à notre paroisse.

Pour toute information, renseignons-nous sur : <https://www.catholique78.fr/eglise-en-yvelines/je-soutiens-laction-de-leglise/legs-donation-et-assurance-vie-au-dela-de-leesperance/>